

Procès-verbal de la 26e assemblée générale ordinaire de l'association des Cartons du Cœur Riviera

du mercredi 9 mai 2019 à 20 heures à la Salle de paroisse de l'Église Évangélique Réformée de Clarens

1. Ouverture de l'assemblée

À 20 heures le président, Olivier de Rham, ouvre la 26^{ème} assemblée générale des Cartons du Cœur et souhaite la bienvenue aux membres présents, ainsi que Mme Jacqueline Pellet, conseillère municipale de Montreux pour les affaires sociales, familles et jeunesse. La liste des excusés est projetée, soit :

Isabelle Rosamond, Ernest Lauener, Jean-Bernard Matthey, Daniel Lebrun, Yvette Bonjour, Maria Bustos, André Porchet, Florine Goumaz, Nathalie Hlasek, Jean-Pierre Boulloires, Pierre Lambelet, Pierre-André Glauser (L'Étape), Rudolf Baumeler, Jill Button, Willy Fink

Préfecture Riviera-Pays d'Enhaut, Municipalité de Roche, Municipalité de La Tour-de-Peilz, Municipalité de Villeneuve, Municipalité de Blonay, M. Walter Steiner, chef de service Famille de La Tour de Peilz, Fondation AACTS

L'ordre de du jour, envoyé à chacun, est accepté tel quel et donc suivi. On demande que les personnes ayant reçu une invitation à l'AG par courrier donnent une adresse email pour pouvoir envoyer la prochaine convocation par courrier électronique. Tous les bénévoles réguliers ont été contactés pour l'AG, ainsi que les nouveaux dès le mois de novembre 2018.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2018

Après avoir proposé une éventuelle relecture du PV de l'assemblée générale 2018 (consultable sur Internet), qui n'est pas demandée, le Président demande à l'assemblée d'adopter, par vote à main levée, ce procès-verbal. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président

Le président, Olivier de Rham, présente son rapport, complété par la projection d'un Power Point. Ce rapport est disponible sur le site Internet cartons-du-cœur.ch.

4. Présentation des comptes et rapport de la fiduciaire

M. Dominique Taeymans nous présente les comptes 2018 :

- Dons constants par rapport à 2017
- Dépenses moins importantes en termes d'achat de marchandises et en termes de frais généraux
- Perte moins importante qu'en 2017, environ 5'000 CHF
- Dépenses en achats de marchandises : 1/3 Migros, 1/3 viande surgelée, Bühlmann et Laiterie Gruyère 1/10^e
- Frais divers : frais généraux comme le défrayement de Caroline Buchs, dons au Coup de Pouce quand nous avons un excédent de marchandises
- Immobilisations augmentées de 500 CHF car rachat d'un congélateur
- Fortune de l'association se monte au 31.12.2018 à 172'909 CHF

Après vérification avec l'Administration des Impôts, le statut fiscal qui nous a été accordé en 2005 (exonération fiscale) est confirmé. Nous ne payons donc pas d'impôts grâce à notre statut d'association caritative.

Mme Kiedl lit le rapport de l'organe de révision. Les comptes 2018 et les rapports sont acceptés à l'unanimité ; de même, l'assemblée en donne décharge au comité. Il s'agit de la dernière année que Mme Kiedl révise les comptes de l'association. Elle a officié comme fiduciaire depuis 2006, et nous la remercions pour son dévouement.

Nous avons pris contact avec Monsieur Charles Meichtry, fiduciaire, qui a accepté de reprendre la révision des comptes à titre personnel, et non au nom de sa fiduciaire.

5. Démission / élection des membres du comité

Pas d'annonce de démission et proposition de reprendre le comité tel qu'il est. Notion de comité élargie : Willy et Caroline ne sont pas à proprement parler dans le comité, mais sont convoqués aux séances. Le comité est reconduit dans son ensemble.

6. Divers et propositions individuelles

Pas reçu de propositions individuelles mais la discussion est ouverte.

Mme Pellet prend la parole en tant que Municipale de Montreux. Au nom de la Municipalité, elle remercie l'action des Cartons du Cœur. Mme Pellet s'occupe des services sociaux communaux et se rend compte du travail à fournir. La coordination avec les diverses associations est importante pour répondre au mieux aux situations, qui malheureusement, ne devraient pas exister. Merci pour cet engagement !

Les Cartons du Cœur remercient aussi la Municipalité de nous fournir les locaux dont nous avons besoin pour notre activité.

Par rapport aux évaluations qu'on peut faire sur les fiches des bénéficiaires : Y a-t-il des retours que l'on peut aux services sociaux des communes ? Nous travaillons dans la confidentialité la plus stricte. Certains de nos livreurs ne donnent pas d'évaluations, qui n'est pas obligatoire. Le Rotary a voulu faire un cadeau à une famille dans le besoin, donc le Président a trouvé une famille avec plusieurs enfants dans une situation difficile en utilisant les évaluations, c'est la seule fois où nous avons utilisé ces données. Les services sociaux demandent aux familles s'ils ont déjà droits à des aides, souvent ces personnes sont déjà bénéficiaires du RI ou du chômage et c'est par là qu'ils découvrent les Cartons du Cœur.

Après une présentation sur le datage des produits alimentaires (disponible sur le site Internet cartons-du-cœur.ch), le Président lève la séance à 21h et invite l'auditoire à partager l'apéritif.

Vevey, le 7 juillet 2019

Tessa Wymann, secrétaire